

COMMENT ABORDER LE SUJET DE L'EXPLOITATION SEXUELLE AVEC UN MINEUR ?

PROFESSIONNELS, VOUS SUSPECTEZ UN MINEUR D'ÊTRE VICTIME D'EXPLOITATION SEXUELLE ?

Voici quelques propositions pour aborder le sujet avec lui

5 points à respecter

POSER UN CADRE RASSURANT

- Pour pouvoir échanger dans de bonnes conditions, prévoyez, autant que possible, un moment dédié et un endroit calme, qui respecte la confidentialité.
- Si besoin, n'hésitez pas à être accompagné d'un autre professionnel pour vous entretenir avec le jeune (entretien en binôme).

ÊTRE AUTHENTIQUE

- Amorcez la discussion en partageant vos inquiétudes, en parlant de ce que vous avez constaté.
- Utilisez le vocabulaire du jeune, employez le terme « prostitution » uniquement si le jeune l'emploie.
- Soyez honnête avec lui : dites-lui les éléments de suspicion dont vous avez connaissance.

NE PAS JUGER

- L'objectif de la rencontre est que le jeune puisse vous parler de sa situation. Ne lui demandez pas de vous expliquer pourquoi et comment il en est arrivé là.
- Centrez-vous sur comment il va et ce qui se passe pour lui dans sa vie.

POSER DES QUESTIONS OUVERTES

- Demandez au jeune via une question ouverte les besoins qu'il aurait.
- Laissez la porte ouverte à de futurs échanges.

RESPECTER LA TEMPORALITÉ DU JEUNE

- Respectez la temporalité du jeune, qui n'est peut-être pas la même que la vôtre.
- Il peut se confier, confirmer vos suspicions. Il peut aussi nier toute activité prostitutionnelle et refuser de vous en parler. L'important est de respecter ce refus et de laisser la porte ouverte.

« On se rencontre car il y a des éléments, des choses dont j'ai eu connaissance qui ont pu m'inquiéter. Je souhaitais te voir pour en parler. »

« Je suis inquiet de choses qui peuvent se passer dans ta vie. »

« On est là pour comprendre ce qu'il se passe pour toi et qu'on puisse réfléchir ensemble à la situation. »

POUR AMORCER L'ENTRETIEN

« J'ai pu constater que, (ex : ... on a retrouvé de l'argent, beaucoup de préservatifs...) »

« Je me demande si tout ça n'est pas en lien avec une situation qui pourrait te mettre en danger. »

« L'objectif, ce n'est pas de dire si c'est bien ou non, mais juste de comprendre ta situation et d'en discuter ensemble. »

➤ LE JEUNE REFUSE DE PARLER

Acceptez ce refus.



« Je comprends que tu n'aies pas envie d'en parler maintenant.

Mon travail d'adulte, c'est de te protéger, je reviendrai vers toi pour que l'on puisse en discuter (remettre un cadre structurant). Je te laisse le temps d'y réfléchir et on en parlera... (proposer une temporalité).



Assurez-vous que le jeune a identifié des professionnels ressources.



« Je suis inquiet-e pour toi, est-ce que tu sais à quel adulte tu pourrais en parler si tu rencontrais une difficulté ? »



Donnez des coordonnées de structures ressources (associations, services...).

➤ LE JEUNE EST OUVERT À L'ÉCHANGE MAIS NE RÉVÈLE PAS DE PROSTITUTION

Tant que le jeune n'a pas verbalisé une situation de prostitution, utilisez son vocabulaire et restez vigilant quant aux termes à employer.



Restez ouvert à la discussion afin qu'il sache que vous êtes disponible s'il souhaite parler.

Rappelez-lui que des professionnels sont là pour le protéger, que les éléments d'inquiétudes nommés sont suffisamment alarmants pour que des actions éducatives et / ou judiciaires soient mises en place pour le protéger.

Évoquez des possibilités de relais avec des partenaires locaux, des possibilités de rendez-vous avec d'autres professionnels institutionnels et associatifs : parquet, UAPED, associations...

OU

« Nos inquiétudes sont réelles (si besoin, citer à nouveau les éléments), il faut que l'on réfléchisse ensemble à comment on peut te protéger. »

➤ LE JEUNE RÉVÈLE DE LA PROSTITUTION

Écoutez-le s'il souhaite parler mais ne forcez pas le récit de son activité prostitutionnelle qui reste traumatique.

Ne promettez pas de garder le silence et expliquez pourquoi (obligation d'informer les autorités compétentes). Dites également au mineur que ses parents seront informés de sa situation par le magistrat en charge du dossier.



« Mon travail d'adulte c'est de te protéger.

Pour ça, je dois en parler aux autorités compétentes dont le rôle est aussi de te protéger ».



Proposez d'intégrer un tiers dans la prise en charge.



« Dans ce que tu expliques aujourd'hui, il y a plusieurs éléments qui m'inquiètent (les nommer).

Serais-tu d'accord pour que nous en parlions avec un professionnel qui connaît ce sujet et qui a déjà accompagné des mineurs dans ce type de situation ? » (utiliser le mot du jeune).



Appuyez-vous sur la loi.



« Je ne sais pas si tu connais la loi.

En France, le fait que des adultes donnent de l'argent / des cadeaux / un avantage à un mineur contre un rapport sexuel (ou autres en fonction) est interdit par la loi.

Cela s'appelle de la prostitution.

Même dans le cas où tu serais allé vers un adulte pour lui proposer, c'était son rôle de refuser.

Tu n'es en rien responsable de ce qui s'est passé ».

POUR CONCLURE L'ENTRETIEN

Remerciez-le de l'échange, répétez votre disponibilité et dites-lui que vous vous engagez à revenir vers lui.

« Je te remercie de notre discussion. Tu peux me solliciter quand tu le souhaites.

Je m'engage à revenir vers toi avant... (donner une temporalité courte pour rassurer et montrer que vous êtes mobilisé) ».



N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE 119 POUR TOUTE QUESTION.